

# Où sont passés les projets numériques du gouvernement ?



*Le discours android de Paul Biya a du mal à être mis en pratique.*

*La plupart des actions entreprises sont bloquées à la Primature, qui devient un vrai goulot d'étranglement du décollage de l'économie numérique.*

## PROGRAMME ÉCONOMIQUE

Page 3

### Le FMI maintient sur le suspense



Le Cameroun doit attendre au moins la mi-décembre pour être fixé sur l'issue de la 1<sup>ère</sup> revue du programme facilité élargie de crédit effectué du 24 octobre au 3 novembre 2017, selon un communiqué rendu public le 3 novembre.

## LUTTE ANTI-FRAUDE



### Un réseau de faussaires démantelé par le port de Douala

Plus 300 cachets nominatifs, cachets secs, de fausses vignettes et cartes contributables, de faux timbres, des attestations de dédouanement de véhicules, des quittances... ont été saisis le 3 novembre dernier.

Page 5

## LOGEMENTS SOCIAUX

### Les deux visages de Mbangha Bakoko à Douala

Sept ans après l'entame des travaux, le chantier de construction des 1175 appartements présente 675 maisons achevés. Le reste est à l'abandon.

Pages 6-7

## ECONOMIE

## Où sont passés les projets numériques du gouvernement ?

**Le discours android de Paul Biya a du mal à être mis en pratique. La plupart des actions entreprises par les ministres sont bloquées à la Primature, qui devient un vrai goulot d'étranglement du décollage de l'économie numérique.**

Le débit numérique du gouvernement est en chute libre. En tout cas, le téléchargement de l'ensemble des mesures et actions attendue est très lent et donne l'impression d'une immobilité. La fougue de la ministre des Postes et télécommunications dès son arrivée en octobre 2015 semble être retombée. Ces derniers temps, c'est sur le terrain de la téléphonie mobile qu'on a retrouvé Mme Minette Libom Li Likeng. Son dernier acte dans ce domaine est un appel à projets, en septembre dernier, pour incubateur d'entreprises de l'École supérieure des postes, doté d'une subvention de 150 millions de FCFA pour soutenir les startups. Une si maigre offre qui contraste avec les annonces fortes du gouvernement et les sommes gargantuesques engagées par d'autres pays. Au point de susciter des interrogations sur la volonté gouvernementale de devenir maître et possesseur des technologies de l'information et de la communica-

tion, devenues incontournables pour adresser les enjeux présents et futurs. La réalité est bien cruelle, au regard des projets découverts dans les placards du gouvernement et dont certains auraient déjà changé le visage numérique du Cameroun, au moins auraient-ils ouvert des opportunités aux milliers de jeunes start-uppeurs qui misent sur les TIC pour construire une réponse pour l'emploi et l'innovation. Le plus emblématique de ces projets bien rangés est le projet de mise en place d'un cyber parc technologique national ayant pour mission d'incuber et développer des projets dans le domaine du numérique dans le but de faire émerger une industrie TIC locale de développement des applications « made in Cameroon ». Un partenariat public-privé d'un coût total de 10,5 milliards de FCFA supporté à plus de 60% par un partenaire tunisien et dont il est prévu qu'il soutienne 1 000 startups et génère 100 000 emplois sur trois ans. Ce projet est actuellement dans un tiroir à



Philémon Yang,  
premier ministre du Cameroun

la Primature. A bien y regarder, l'immeuble Etoile se révèle le cimetière de l'élan numérique donné au gouvernement par Paul Biya le 31 décembre 2015. Le développement des TIC est prisonnier des tares de la bureaucratie de la Primature qui allie retard et blocages. En effet, grâce à l'encadrement du Premier ministre, Philémon Yang, la Minpostel a élaboré la stratégie nationale de développement de l'économie numérique, dénommée « Cameroun numérique 2020 ». Fruit d'un comité interministériel, adoubé en conseil de cabinet, ce document devait être mis en œuvre sans attendre. Rien ou presque ne bouge : les actions d'implémentation qui nécessi-

**Le plus emblématique de ces projets bien rangés est le projet de mise en place d'un cyber parc technologique national ayant pour mission d'incuber et développer des projets dans le domaine du numérique dans le but de faire émerger une industrie TIC locale de développement des applications « made in Cameroon ».**

tent l'aval des services du PM sont bloquées. Mais, surprise, le 4 avril 2016, un « comité de pilotage et de suivi du développement de l'économie numérique au Cameroun » est créé par le même Premier ministre. Pour bien montrer qu'il est urgent d'attendre, ce comité est constaté un an plus tard, en mai 2017. Ce comité a tenu sa première réunion le 13 octobre dans les services du Premier ministre. Principal point à l'ordre du jour : la validation de son plan d'actions et de son budget 2017/2018. Six groupes thématiques ont été constitués, dont un est chargé de l'actualisation du plan stratégique pourtant déjà élaboré et validé par le Premier ministre et qui n'a

jamais eu la chance de déployer ses axes. Un autre groupe se charge de l'examen du projet « d'une plateforme technique pour le développement des projets dans le domaine du numérique ». Il s'agit du fameux projet monté par le Minpostel avec des partenaires tunisiens et dont la signature du contrat de partenariat est bloquée par la Primature. On voit bien comment les services du Premier ministre ont repris sous leur tutelle l'ensemble des projets liés au développement du numérique. Seulement, l'immeuble Etoile ne brille pas par sa célérité, une attitude en rupture avec le numérique où tout change vite. A preuve, déjà les réunions de groupes du comité créé à la Primature ont du mal à se tenir. Pour le groupe de travail chargé d'accompagner la conception du projet de mise en œuvre d'une plateforme pour le développement des projets dans le domaine du numérique, l'adoption des conclusions et la validation du rapport final sont fixés pour mars 2018. Ce qui renvoie son financement dans le budget 2019. Entre la déclaration de volonté politique de Paul Biya le 31 décembre 2015 et la date probable de mise en œuvre du numérique version Primature, il va s'écouler quatre ans. Une éternité dans le domaine des TIC.

Parfait N. Siki

## CACOPHONIE

## A chaque ministre son projet numérique

**En l'absence d'un leadership gouvernementale indiscutable sur les questions du développement des TIC, c'est la foire au sein du gouvernement.**

Un peu tard mais quand même, Paul Biya avait donné le ton de fort belle manière en décembre 2015. La ministre des Postes et télécommunications, Mme Minette Libom Li Likeng a fait écho à la volonté politique ainsi exprimée de faire de l'économie numérique le prochain gisement d'emplois et de richesses. L'enthousiasme

pouvait alors se lire sur les visages au Minpostel, devenue une ruche vers laquelle convergeaient les start-uppeurs du pays tout entier. Ainsi est par exemple organisée une visio-conférence pour prendre contact et écouté, puis un forum sur le numérique, couronné par un forum international sur l'économie numérique. Ici et là des recommandations et



pour tout couronner un plan national de développement de l'économie numérique dont le Premier ministre dira en conseil de cabinet que 2017 serait son année de mise en œuvre.

Pourtant, aujourd'hui, chaque ministre a un « petit » projet numérique qui fait sa joie. Par exemple, le ministre de l'Enseignement supérieur, Jacques Fame Ndong, a signé, lundi 30 octobre, un

accord avec Microsoft, le géant mondial du logiciel d'exploitation Windows, dans le cadre du projet présidentiel de don de 500 000 ordinateurs aux étudiants. L'incubateur d'entreprises (SUP'PTIC Business Academy) de l'École supérieure des Postes et TIC (SUP'PTIC) basée à Yaoundé dont la Minpostel a lancé l'appel à projets en septembre vit grâce à une subvention accordée par le ministère des Petites et moyennes entreprises, à hauteur de 150 millions de FCFA.

**le ministre de l'Enseignement supérieur, Jacques Fame Ndong, a signé, lundi 30 octobre, un accord avec Microsoft, le géant mondial du logiciel d'exploitation Windows, dans le cadre du projet présidentiel de don de 500 000 ordinateurs aux étudiants.**

## PROGRAMME ÉCONOMIQUE

# Le FMI maintient sur le suspense

**Le Cameroun doit attendre au moins la mi-décembre pour être fixé sur l'issue de la 1ère revue du programme facilité élargie de crédit effectué du 24 octobre au 3 novembre 2017, selon un communiqué rendu public le 3 novembre.**

Une équipe des services du Fonds monétaire international (FMI), dirigée par Corinne Deléchat, a séjourné à Yaoundé du 24 octobre au 3 novembre 2017. Ceci pour mener les entretiens relatifs à la première revue du programme appuyé par la facilité élargie de crédit (FEC), qui a été approuvé en juin dernier. À l'issue de la visite, Mme Deléchat a déclaré : « La mission a conclu un accord avec les autorités en ce qui concerne la politique économique et financière qui pourrait faciliter l'approbation de la première revue de leur programme triennal au titre de la FEC ». Par ailleurs, a-t-elle ajouté, l'exa-

men de la première revue par le Conseil d'administration du FMI est prévu à titre provisoire pour la mi-décembre 2017. La conclusion de la première revue permettrait un second décaissement d'environ \$116,3 millions (61,6 milliards de FCFA).

« Le programme économique du pays reste en bonne voie, en dépit d'un contexte difficile. Tous les critères de réalisation quantitatifs établis dans le programme pour fin juin 2017 ont été remplis. En outre, tous les repères structurels jusqu'à fin octobre ont été mis en œuvre, à l'exception de deux repères qui ont été modifiés et reprogrammés », a déclaré le chef de délégation du FMI.



Corinne Delechat, chef de mission du FMI.

Toujours selon elle, les autorités camerounaises ont également mis en œuvre des mesures visant à accroître les recettes, à améliorer la transparence de l'exécution du budget, à renforcer la gestion de trésorerie et à maintenir la stabilité du secteur financier.

La mission du FMI a néanmoins indiqué que la croissance ralentit, principalement à cause de la baisse de la production de pétrole. Pour 2016, la crois-

sance a été révisée légèrement à la baisse, de 4,7 % à 4,5 %. Pour 2017, la croissance devrait atteindre 3,7 %, tandis que l'inflation devrait rester faible, tombant à 0,5 %. Cependant, le déficit budgétaire devrait diminuer comme prévu de 6,2 à 3,1 % du PIB en 2017, même si les recettes pétrolières seront inférieures aux prévisions, ce qui sera compensé principalement par une baisse des dépenses courantes.

Au sujet du projet de loi de finances 2018, le FMI prévoit une nouvelle réduction du déficit budgétaire, à 2,3 % du PIB, conformément aux objectifs établis dans le cadre de la FEC. Pour atteindre cet objectif, les autorités mettront en œuvre un ensemble de mesures visant à accroître les recettes en élargissant encore l'assiette de l'impôt, tout en continuant de rationaliser les dépenses publiques et d'améliorer la qualité. En particulier, les autorités ont l'intention d'établir des

priorités strictes pour l'investissement public, en privilégiant les projets prioritaires en cours dans les infrastructures et les projets connexes, ainsi que les projets ayant un impact socio-économique élevé.

La mission a souligné l'importance de continuer de limiter les nouveaux emprunts, en particulier les emprunts non concessionnels, pour préserver la viabilité de la dette. L'encours élevé d'emprunts contractés mais non décaissés à ce jour constitue un symptôme des faiblesses qui subsistent dans la préparation et la mise en œuvre des projets, dans le contexte d'un programme ambitieux d'investissements publics. L'équipe du FMI a encouragé les autorités à mettre en œuvre promptement les mesures qu'elles ont définies pour réduire le volume de ces emprunts et accroître le taux d'exécution des projets à terme.

Célestin T. Mbakop

**La mission a souligné l'importance de continuer de limiter les nouveaux emprunts, en particulier les emprunts non concessionnels, pour préserver la viabilité de la dette.**

## Les agréments pour le soutage lancés à Limbe et Douala

Les ports de Douala et Limbe viennent de lancer le renouvellement d'agréments pour l'activité de soutage au titre des exercices 2018 et 2019. Selon les indications de la direction générale du port de Douala (PAD), les entreprises intéressées doivent postuler, au plus tard, le 15 novembre 2017. Le dossier de candidature à déposer au PAD doit comporter une demande d'autorisation indiquant le nom, le domaine d'activité, le numéro d'inscription au registre de commerce et à la Caisse nationale de prévoyance sociale (Cnps).

Par ailleurs, il faudra une copie de l'agrément du ministère en charge des Mines et de l'énergie, l'attestation de non-faillite, l'attestation pour soumission à la Cnps, la preuve de l'inscription au registre de commerce, le plan de localisation du siège, l'enquête de moralité du promoteur, l'extrait de casier judiciaire du gérant, l'extrait des comptes bancaires de l'entreprise, etc. Last but not the least, les candidats doivent fournir l'original d'une caution de deux millions de FCFA constituée auprès d'une banque de premier ordre, agréée par la Cobac. Pour rappel, le soutage est l'opération consistant en la prise d'hydrocarbures de soute ou « bunkers » à bord d'un navire. Ces hydrocarbures de soute servent à la propulsion du navire.

## BÂTIMENTS

# Le Minhdu présente par la brique économique « H-2H »

**Cette brique, selon le ministre en charge de l'Habitat, coûte 40% moins cher que la brique classique, mais elle est moins volumineuse et n'a pas besoin de liant ou joint.**

La gamme des matériaux locaux utilisables dans la construction des bâtiments dans notre pays va bientôt s'enrichir de l'entrée la brique innovante et économique « H-2H ». Celle-ci a été présentée le jeudi 19 octobre 2017 à Olembé, par son inventeur, l'architecte, urbaniste et aménageur du territoire, le Malien Traoré Gaoussou. C'était sur le site de construction des logements sociaux du Programme Chinois inclus dans le Programme gouvernemental, à l'occasion d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Jean

Claude Mbwentchou. En présence, entre autres du sous-préfet de l'arrondissement de Yaoundé 1er et de Justin Eya'an, Président de l'ADESA (Association pour le Développement Economique et Social de l'Afrique), basée en France et par l'entregent de laquelle M. Traoré est arrivé au Cameroun.

Cette cérémonie se situait en droite ligne du protocole d'accord signé en 2012 entre l'Adesa et le ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Minhdu), et qui avait permis la mise à disposition de ladite association par ce dernier, d'une parcelle de 7 ha. Ce protocole d'accord avait été précédé en 2009 d'un autre entre l'Adesa et le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain.

Présentant les avantages de la brique H-2H, Jean Claude Mbwentchou a révélé entre autres, que non seulement elle coûte 40% moins cher que la brique classique (180 à 200 FCFA contre 300 FCFA), mais elle est moins volumineuse, utilise de la terre et de la paille à la place du mortier et n'a pas besoin de liant ou joint. Toute-



Gaoussou Traore, inventeur du procédé de construction avec la brique H-2H.

**Cette cérémonie se situait en droite ligne du protocole d'accord signé en 2012 entre l'Adesa et le ministère de l'Habitat et du Développement Urbain**

fois, a précisé le ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, malgré le fait que cette brique soit une innovation et ait reçu un brevet de l'OAPI (Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle) et l'OMPI (Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle), trois étapes restent à franchir avant sa vulgarisation. Il s'agit de la normalisation par l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR) et le ministère en charge de l'Industrie, ainsi que son appropriation par les administrations publiques.

## PROTECTION DE LA PLANÈTE

## L'UE met 40 milliards de FCFA à la disposition de l'Afrique centrale

*Ce financement, déployé dans le cadre du Programme d'appui pour la préservation de la biodiversité et les écosystèmes fragiles (Ecofac VI), permettra de protéger la biodiversité et les populations vulnérables qui vivent dans les zones de haute biodiversité.*

Pendant la clôture de la 17ème réunion du partenariat pour les forêts du Bassin du Congo (PFBC), qui s'est tenue à Douala il y a quelques jours, la représentante de l'Union européenne (UE), Chantale Marissen, a fait une annonce qui a suscité un véritable soulagement au sein de la communauté des défenseurs de la faune et de la flore. « Dans le cadre du programme Ecofac VI, la somme de 40 milliards de FCFA, l'équivalent de 60 millions de euros, sera mise à la disposition des pays de l'Afrique centrale, pour la protection de la biodiversité et des populations vulnérables qui vivent dans les zones de haute biodiversité. De cette enveloppe, la somme de 10 milliards sera affectée au Cameroun, dans le cadre de l'appui à l'Observatoire des forêts d'Afrique centrale (OFAC) et aux parcs du Dja et du Faro », a-t-elle déclaré. Chantale Ma-

rissen s'exprimait ainsi lors du lancement du volet Cameroun du Programme d'appui à la préservation de la biodiversité et aux Ecosystèmes fragiles (Efoca VI), à Douala le 25 octobre dernier. Selon la représentante de l'UE à cette 17ème réunion du PFBC, les forêts d'Afrique centrale représente 25% du stock de forêts tropicales dans le monde. Des forêts qui jouent un rôle important dans le changement climatique. « Elle comporte des milliers d'espèces et fournit de la nourriture à 70 millions de personnes », souligne-t-elle. Avant de préciser : « Si le phénomène de braconnage maintient son rythme actuel, les éléphants disparaîtront. Car, dans le monde, 60% des éléphants sont en voie de disparition ». Une situation qui, pour elle, doit amener les dirigeants à améliorer la gouvernance forestière. « Elle doit être améliorée pour le bien



des Etats, des populations et des animaux. Une information de qualité est importante pour la meilleure gestion des forêts. Trois millions d'euros et demi (3,5 millions d'euros) seront investis dans le cadre du Comifac (Commission des forêts d'Afrique centrale) », indique Chantale Marissen, rappelant que depuis 1990 l'UE a investi la somme de 90 milliards de FCFA (130 millions d'euros) dans la protection des forêts et de la faune. Bien que saluée par le secrétariat général de la CEEAC

Le Cameroun et ses partenaires, procédant au lancement du volet Cameroun du programme Ecofac VI, le 25 octobre dernier à Douala.

(Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale), cette annonce d'un nouvel appui par l'UE n'a pas empêché cette dernière de demander plus. « Si les activités des différentes phases d'Ecofac se sont jusqu'ici concentrées sur la préservation du capital naturel, il est important que les activités d'Ecofac s'intéressent à la rentabilisation même des forêts et de la faune, à l'heure où les Etats de la CEEAC sont tous confrontés à la crise économique, accentuée par la

baisse du prix du pétrole à l'international », a déclaré Thérèse Chantal Mfoula, secrétaire générale adjointe de la CEEAC. D'après le secrétaire exécutif de la Comifac, Raymond Ndomba Ngoye, ce financement de l'UE s'inscrit dans la continuité des différents appuis qu'apporte cette dernière aux Etats d'Afrique centrale depuis de nombreuses années. Avant de quitter Douala vendredi dernier, Chantale Marissen a tenu à rappeler l'importance de l'appui d'Ecofac VI qui, pour l'UE, doit impacter positivement les populations qui se trouvent autour des forêts et aussi dans les forêts, y compris dans les zones de haute biodiversité du Cameroun et ailleurs en Afrique centrale. « Nous tenons à assurer un appui qui permette une durabilité de tout ce qui est services écosystémiques qui sont tellement importants pour les populations d'Afrique centrale », a-t-elle conclu. D'une durée de quatre ans, le programme Ecofac VI sera financé grâce au 11ème FED (Fonds européen de développement) lancé en 2014.

Joseph Roland Djotié

## RAYMOND NDOMBA NGOYE

## « L'UE nous a toujours soutenu »

*Le secrétaire exécutif de la Comifac (Commission des forêts d'Afrique centrale) explique les contours et les enjeux du nouvel appui de l'Union européenne (UE) aux pays de la Ceeac.*

**L'UE annonce une enveloppe de 40 milliards pour la protection des forêts d'Afrique centrale. Comment accueillez-vous cette nouvelle ?**

Nous ne sommes pas surpris par cette annonce de l'Union européenne. Comme vous le savez, au sortir du 1er sommet des d'Etat de mars 1999, ces derniers ont fait une déclaration connue sous l'appellation de « Déclaration de Yaoundé ». Et dont la déclinaison opérationnelle est le Plan de convergence, qui est un cadre stratégique de développement des forêts des pays membres de la

sous-région. Au sortir de cette déclaration, les Nations Unies, au cours d'une de leurs résolutions, ont appelé la communauté internationale à accompagner la Déclaration de Yaoundé. C'est-à-dire de soutenir les pays de la sous-région dans la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers. C'est dans ce cadre qu'est né en 2002, au sortir du sommet sur le développement durable de Johannesburg, le Partenariat pour le Bassin du Congo, qui est un Partenariat de type vraiment contraignant, qui s'est mis en place pour justement accompagner les

pays de l'espace Comifac à l'effet de mener à bon es-cient leurs politiques environnementales. Donc l'annonce de l'UE ne nous surprend pas. Par ailleurs, l'UE n'est pas à son premier pas. Et comme je le disais, les différents projets d'appuis à l'OFAC, qui est un instrument de la Comifac, ont commencé depuis 2007. Donc, c'est une poursuite logique de leur engagement d'accompagner, sans discontinuer, les pays d'Afrique centrale ; et notamment, en ce qui concerne la collecte des données, utiles dans la prise des décisions par les décideurs politiques dans leur pays respectifs.

**Cette annonce est faite au moment où la biodiversité subit une forte pression. Ce qui suppose qu'il y a forcément des défis à relever...**



Les défis sont nombreux. Et l'UE n'est qu'un des partenaires. Vous savez que le PFBC comprend plus de 60 partenaires membres. Et donc chaque partenaire choisit la thématique qui lui est propre et sur laquelle il peut avoir de la maîtrise.

Raymond Ndomba Ngoye, secrétaire exécutif de la Comifac

Donc, comme vous le savez, au sortir du massacre des éléphants du Cameroun, du Gabon et de la RCA. Vous savez qu'on a décidé de mettre en place un PAPECALF. Et aujourd'hui, sous la coordination de la Comifac, d'autres partenaires appuient. Vous avez vu les présentations qui ont été faites dans le cadre de la protection des forêts et de la faune. C'est donc pour vous dire que les partenaires nous accompagnent depuis la Déclaration de Yaoundé, assortie de la résolution des Nations Unies qui interpellait, à l'époque, la communauté internationale afin qu'elle appuie les Etats d'Afrique centrale dans la mise en œuvre de leurs politiques forestières et environnementales.

Propos recueillis par JRD

INDUSTRIE

# Le Cameroun veut se doter d'une loi sur la sous-traitance

**Avec cette future loi, l'on espère entre autres encadrer les termes d'un contentieux de contrat de sous-traitance, par exemple à travers un mécanisme d'arbitrage.**

Le Cameroun veut se doter d'une loi sur la sous-traitance. Car, exceptée la circulaire du Premier ministre du 15 février 2011, le cadre juridique demeure globalement vide en la matière. C'est en somme ce que l'on retient du colloque scientifique et professionnel organisé les 23 et 24 octobre 2017 à la Chambre de commerce de Yaoundé sur le thème « Pourquoi faut-il une loi sur la sous-traitance au Cameroun ? ». Avec cette future loi, l'on espère revoir certaines dispositions de certains textes (code des marchés) qui semblent afficher des inadéquations avec l'esprit perçu ; inciter les donneurs

et preneurs d'ordre à être vertueux ; intégrer des dispositions favorables au règlement rapide des factures (l'avance de paiement par exemple devrait être envisagée de ce point de vue) ; rendre possible le rallongement de la durée des contrats au-delà de 36 mois et encadrer les termes d'un contentieux de contrat de sous-traitance, par exemple à travers un mécanisme d'arbitrage... La nécessité de disposer d'une loi sur la sous-traitance vise aussi à clairement circonscrire les secteurs concernés. Pour ce faire, « la loi envisagée devra être globalisante et transversale, parce que te-



nant compte des spécificités des différents secteurs. Mais également, « parce qu'au-delà du niveau d'activité à sous-traiter, elle devrait intégrer les aspects relatifs au transfert technologique, à la mise à niveau, au renforcement des capacités, finance, etc. », pense Emmanuel Makasso, responsable du développement des opportunités de sous-traitance à la BSTP CMR. En plus d'indiquer les seuils minimum d'activités à sous-traiter, les juristes

● Evariste Yameni (en lunettes) a pris une part active au colloque scientifique de Yaoundé.

Il existe bon nombre de textes relatifs à la sous-traitance notamment la circulaire du Premier ministre

pensent qu'il est important que l'identification précise des activités à sous-traiter devienne un critère d'éligibilité des offres. Ce seuil minimum qui devrait être élargi à la consommation des matières et fournitures locales, pourrait à tout le moins être appliqué à contribution financière de l'Etat, dans la réalisation de certains grands projets. Favorable à l'adoption d'une loi, Arthur Nana représentant de la Sonara souligne que l'application

des bonnes pratiques et la synergie entre sous-traitants, sont au moins tout aussi importantes, et contribuent à un climat favorable à la mise en œuvre de la loi. Il insiste tout particulièrement sur la pertinence de la mise en relief de la sous-traitance à fort transfert technologique, parce que porteuse de valeur ajoutée. Il existe bon nombre de textes relatifs à la sous-traitance notamment la circulaire du Premier ministre du 15 février 2011 et relative aux modalités de promotion de la sous-traitance, la loi 2006 du 29 décembre 2006, relative au régime général des contrats de partenariat... En dépit de toute cette armada de textes, l'adoption d'une loi est selon l'honorable Jean Simon Ongola, le moyen idoine de donner un contenu à l'importance accordée aux PME.

Christian Happi

## Des aéroports du Cameroun plus sécurisés

« Aéroports du Cameroun » (ADC), la société en charge de la gestion des infrastructures aéroportuaires dans le pays, informe que le renforcement des mesures de sûreté, engagé en 2015 dans trois aéroports (Yaoundé-Nsimalen, Douala et Garoua), commence à porter des fruits. Dans ce sens, ADC note, dans ce domaine, un taux de sûreté qui est passé de 54% à 66,88% en 2017. Cette hausse de performance, explique ADC, découle de l'application des recommandations faites par l'Oaci, (l'Organisation de l'aviation civile internationale). Car, en 2015, cette institution avait audité les aéroports du pays, dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'amélioration de la sûreté. Les objectifs étaient de rassurer les compagnies aériennes et d'augmenter le flux du trafic. Dans le cas d'espèce, l'Oaci a focalisé son attention sur Yaoundé-Nsimalen, Douala et Garoua. L'Etat du Cameroun a alors procédé à la réhabilitation du système de vidéosurveillance à Yaoundé-Nsimalen. A Garoua, les problèmes d'infiltration d'eau et de coupure d'énergie électrique ont été réglés. A Douala, les chaussées aéronautiques ont été réhabilitées. Par ailleurs, il y a eu le recrutement de 158 employés supplémentaires chargés de la mise en exécution de ces mesures de sûreté dans les aéroports.

## LUTTE ANTI-FRAUDE

# Un réseau de faussaires démantelé par le port de Douala

**Plus 300 cachets nominatifs, cachets secs, de fausses vignettes et cartes contribuable, de faux timbres, des attestations de dédouanement de véhicules, des quittances... ont été saisis le 3 novembre dernier.**

Quatre présumés faussaires ont été mis aux arrêts à Douala par la gendarmerie. C'était le 3 novembre dernier. Leur exploitation a permis de découvrir des centaines de documents et sceaux de tous les services du de la place portuaire de Douala-Bonabéri, permettant de sortir frauduleusement toutes sortes de marchandises. Même le sceau du Ministre des Finances a été retrouvé chez eux. Cette arrestation n'est que la partie visible de l'iceberg. La fraude et la corruption ont

trouvé un terreau fertile au Port de Douala-Bonabéri. Depuis des décennies, ces phénomènes se sont enracinés au point de devenir une réalité normale. Les usagers de la place portuaire s'en sont accommodés. Et c'est l'image de marque du PAD qui en a pris un sérieux coup. C'est donc à l'initiative de la direction générale du port autonome de Douala, après des informations faisant état de la recrudescence des pratiques aux antipodes de l'éthique et de la morale dans ses services, qu'une enquête a été lancée. Il s'agit plus précisément d'une enquête qui est partie de la découverte de faux documents dans les services du PAD (direction de l'exploitation). L'exploitation de ceux-ci a permis de remonter jusqu'aux quatre personnes sus-évoquées. La note d'instruction du DG du PAD signée le 5 octobre 2017 relative aux mesures de lutte contre la fraude et la corruption au Port Autonome de Douala adressée au directeur des Finances et de la comptabilité, à celui de la Capitainerie, au directeur de l'Exploitation et au directeur



● Cyrus Ngo'o, DG du port de Douala.

C'est donc à l'initiative de la direction générale du port autonome de Douala, après des informations faisant état de la recrudescence des pratiques aux antipodes de l'éthique et de la morale dans ses services

des Systèmes de l'information. Le directeur général Cyrus Ngo'o constatait : « que les phénomènes de fraude et corruption ne sont pas éradiqués au Port Autonome de Douala, nonobstant mes prescriptions rappelées au cours des différentes réunions du Comité de Direction » et d'observer que : « Des personnels de vos structures, avec la complicité des opérateurs économiques véreux, continuent d'entretenir des réseaux dont les pratiques obèrent la trésorerie du Port Autonome de Douala. Cette situation est fortement préjudiciable à l'image de l'entreprise ainsi qu'à l'efficacité et à l'efficience de son action, alors même que nous sommes engagés dans un processus de rénovation, de modernisation et de développement du Port de Douala/Bonabéri. » La fraude au Port de Douala est un fléau qui amenuise considérablement les recettes de l'entreprise en freinant ses performances au profit des particuliers et au-delà, vise à saper la stratégie de modernisation en cours.

C.T.M

## LOGEMENTS SOCIAUX

## LES DEUX VISAGES DE MBANGA-BAKOKO À DOUALA

7 ans après l'entame des travaux de construction des logements sociaux, le site des 1 175 logements sociaux à Mbang-Bakoko dans la banlieue de Douala présente deux visages. Le premier est reluisant avec la construction chinoise de 675 logements, un dispensaire, un marché, une école primaire et un éclairage solaire, tous fonctionnels. Le second l'est moins, avec des immeubles construits par des PME camerounaises. Certains sont finis, d'autres à l'arrêt voire à l'abandon. Néanmoins, les Camerounais se bousculent pour se les procurer. Une telle disparité trouve une explication dans le professionnalisme des uns et l'amateurisme des autres.

Ruth Estelle Belinga

## La PME chinoise occupe le haut du palier

On pourrait se croire dans la « Ville Cruelle » d'Eza Boto avec son Tanga Nord et son Tanga Sud. Sauf qu'ici, la comparaison s'applique sur les 1175 logements qui constituent le projet de 10.000 logements sociaux, entamé par le gouvernement en 2010. A l'entrée de ce site, situé à l'est de la capitale économique, l'on est agréablement accueilli par ce que les gardiens appellent ici la cité chinoise. C'est 675 logements flambants neufs, dans un cadre bien aménagé avec un centre de santé, une école et un espace de marché. Un ruban de sécurité orné d'écritures chinoises barre l'entrée. Dans sa guérite, le gardien filtre les visites. Vaux mieux ne pas être journaliste. Alors, pour tenter une visite, il faut se prétendre potentiel acquéreur. Et même là, on n'a pas accès à la to-



dale : « la visite des appartements est interdite ». « Vous pouvez juste, vous balader le long des immeubles », renseigne le gardien des lieux, qui va finir par nous servir de guide. Les travaux sur cette partie du projet sont finis à 100% depuis plusieurs mois, au

Immeubles construits par des PME camerounaises.

point où les herbes obscurcissent déjà les entrées des bâtiments. L'éclairage solaire se déclenche automatiquement la nuit tombée. La cité s'illumine sauf qu'aucune personne ne l'habite pour le moment. Elle constitue la phase du projet concédé à une firme chi-

noise sous financement chinois, dont la mise en commercialisation n'est pas des plus simples : « la commercialisation, de cette phase est encore en cours de contractualisation. On attend les arrêtés de mise en commercialisation, parce que c'est un programme accompagné par un financement chinois, il faut encore des démarches pour déclencher sa procédure de vente », a déclaré le délégué de la région du Littoral, du ministère camerounais de l'habitat et du développement urbain, Martin Kemajou. « En réalité, tous ces biens sont achevés, l'habitabilité est achevée, les VRD, l'électricité, etc., maintenant on attend juste les arrêtés de commercialisations pour les mettre en vente » glisse-t-il. De l'autre côté de la ruelle, c'est un peu le désordre. Un bloc de trois immeubles finis par-ci, certains en

chantier par-là et d'autres à l'arrêt ou carrément à l'abandon : « Ici, ce sont les Camerounais qui construisent », lâche le gardien devant un immeuble qui semble à l'abandon, vu l'épaisse moisissure qui recouvre les murs : « Le promoteur a pris l'argent des travaux et a fui aux Etats-Unis » dit le gardien-guide, rejoint par un autre. Parce qu'en effet, le premier gardien se limite à la cité dite chinoise. Pour le reste de la visite c'est un autre qui s'en charge. La partie du projet confiée aux PME camerounaises est ouverte aux visiteurs. Les potentiels clients ont le droit d'interrompre les maçons à l'ouvrage. Ici, plusieurs appartements ont déjà été achetés même s'ils restent inhabités pour l'instant. Le déficit en logement au Cameroun est estimé à plus d'un million d'unités, les statistiques le projettent à 5 millions en 2020.

## La ruée continue des clients aux portes de Mbang-Bakoko

Le désir de se loger décemment et d'être propriétaire est de plus en plus palpable dans la capitale économique. Bien que certains logements soient inachevés et d'autres à l'arrêt, les logements sociaux de Mbang-Bakoko attirent grand-monde. En l'espace de quelques mois, le site a enregistré 5 424 visiteurs parmi lesquels 2 189 personnes ont sollicité des logements en ouvrant un dossier. Parmi elles, seules 115 sont éligibles pour un total cumulé de 580 logements.

Depuis la commercialisation, il a été transmis à Yaoundé 1 176 lettres d'attributions, qui ont déjà été toutes signées par le ministre, Jean Claude Mbwentchou, a-t-on appris. « 911 personnes ont déjà retiré leur lettre d'attribution et peuvent occuper leurs ap-

partements », renseigne Martin Kemajou le délégué régional, du Minhdu dans le Littoral. A en croire ses propos, il y a des clients qui ont payé en cash leur logement. « S'agissant de la situation des achats, ceux qui ont acheté cash sont au nombre de 118, ceux qui se sont fait appuyer par un crédit auprès de la banque de l'habitat, le Crédit foncier du Cameroun, sont au nombre de 246. Ceux qui se sont fait accompagner par les promoteurs immobiliers, ils sont 30 », a-t-il déclaré. Il ajouta que « à ce jour, les logements mis en vente finis et puis attribués par une lettre d'attribution, sont au nombre de 1 176 sur les 2 189 qui sont ouverts à la commercialisation ».

Un propriétaire qui a acheté en cash son appartement dans un immeuble en cours d'achèvement est présent



sur le site. Son appartement est terminé mais l'immeuble qui l'abrite est encore en chantier. Son logement est de type T4 de première catégorie. Sa superficie ou surface utile est de 111.93m<sup>2</sup>. Il a payé 19 587 750 FCFA. « Ce n'est pas moins cher, mais c'est une bonne affaire pour moi ! Vous savez, avec toutes

Immeubles construits par les chinois.

les escroqueries au logement qui existent, j'ai préféré avoir un lot sûr » a-t-il déclaré. Selon le Minhdu, le plus petit prix du logement en cours de commercialisation à Mbang-Bakoko, s'élève à 16 726 500 FCFA et le plus élevé, 22 314 250 FCFA en fonction de la surface choisie. Il faut dire que tous les

bâtiments sont de type R+4. Il y a donc environ 580 logements prêts, parmi lesquels 380 mis en vente. Pour faciliter la procédure d'obtention d'un logement, le ministre de l'habitat et du développement urbain a mis sur pied un guichet unique de commercialisation. C'est un seul point où sont regroupés, tous les intervenants notamment, les cadres du Minhdu en charge de commercialisation, la Maetur (majeur de l'Etat), la SIC, qui est le concierge, celui s'occupe du logement de l'Etat, et puis le crédit foncier qui est la banque de logement. Dès lors que le dossier est pris, il est examiné sur sa conformité et transmis au Minhdu, indépendamment du client. Une attribution est remise pour la signature du contrat avec la SIC.

MARTIN KEMAJOU

# « Les contrats des PME qui ont arrêté les travaux seront résiliés »

*Le délégué régional pour le Littoral du ministère de l'Habitat et du développement urbain fait l'état des lieux des logements sociaux de Mbanga-Bakoko et communique sur la position de son ministère, suite à la cessation constatée des travaux sur certains immeubles.*

**Monsieur le délégué, que peut-on dire sur l'état des logements sociaux commercialisés à Mbanga-Bakoko ?**

Du suivi de la commercialisation de ces logements à Mbanga-Bakoko à Douala, il ressort pour la période du 15 septembre 2017, le site est fortement visité. C'est dans ce sens que nous avons enregistré 5424 personnes qui ont visités à ce jour. Ceux qui ont ouvert les dossiers pour solliciter un logement, sont au nombre de 2189, parmi eux, 115 seulement sont jugés éligibles. Concernant, la commercialisation à proprement parlé, nous avons mis en vente 210 logements de type T4 et 370 logements de type T5. Un total de 580 logements en vente. Parlant, maintenant des attributions, depuis la commercialisation, nous avons transmis à Yaoundé 1176 lettres d'attributions, qui ont été déjà toutes signées par le ministre. Pour ceux qui ont déjà retiré leur lettre d'attribution, peuvent déjà occuper leur appartement. Ceux-là sont au nombre de 911. La situation des achats quant à elle, fait état de : 118 personnes qui ont payé leurs biens en cash. Ceux qui se sont fait appuyer par un crédit, auprès du crédit foncier du Cameroun, sont au nombre 246. Il faut ajouter à cela, ceux qui se sont fait accompagner par les promoteurs immobiliers, ceux-là sont au nombre de 30. Et à ce jour, les logements mis en vente finis et puis attribués par une let-

tre d'attribution, sont 1176 sur les 2189 qui sont ouvert à la commercialisation.

**Quelle différence y a-t-il entre une lettre d'attribution pour un logement et un contrat ?**

Le contrat n'est pas une lettre d'attribution. C'est le contrat est un document qui lie l'acquéreur à l'Etat et à la maison choisie. La lettre d'attribution quant à elle, dit juste que, l'acquéreur peut occuper un tel ou un tel autre appartement sollicité. Actuellement, les contrats signés sont au nombre de 308. Sur ces contrats signés, 304 ont été retirés il n'y a que 4 contrats qui sont encore au guichet unique de commercialisation situé à l'agence Sic de l'avenue de Gaulle. Tout Camerounais qui souhaite avoir un logement, compose son dossier et se rend là-bas. Le guichet unique de commercialisation est un seul point où sont regroupés tous les intervenants notamment, les cadres du Minhdu en charge de commercialisation, la MAETUR (majeur de l'Etat), la SIC, qui est le concierge, celui s'occupe du logement de l'Etat, et puis le crédit foncier qui est la banque de logement. Et sur place vous avez la composition du dossier. Dès lors que le dossier est pris, on examine sa conformité, le transmet au ministre indépendamment du client. Une attribution est remise pour la signature du contrat avec la SIC. Pour le moment nous avons reçu



de monsieur le ministre, une instruction, demandant de mettre encore en commercialisation, trois bâtiments, donc le nombre de bâtiments en cours de commercialisation va encore augmenter. Donc les potentiels acquéreurs, peuvent visiter et pour cela, se faire accompagner par nos guides qui sont sur place.

**Parlant, justement de ces logements. On a constaté que le site de Mbanga-Bakoko, ils présentent deux visages. Qu'est ce qui justifie et état des choses ?**

Ce projet de construction des logements sociaux a été subdivisé en deux phases : la première ce sont des logements sociaux attribués aux PME nationales, dont certains ont achevés les travaux et sont d'ailleurs déjà mis en la vente, et d'autres traînent encore le pas. A côté, il y a une autre phase

conçue à une firme chinoise, qui à ce jour, comporte 675 logements, tous achevés. La commercialisation, de cette phase est encore en cours de contractualisation, on attend les arrêtés de mise en commercialisation, parce que c'était un programme accompagné par un financement chinois, il faut encore faire des démarches pour enclencher sa procédure de commercialisation. En réalité, tous ces biens sont achevés, l'habitabilité est achevée, les VRD, l'électricité, maintenant on attend, les arrêtés de commercialisation pour les mettre en vente.

**Cette image du site, laisse penser que les PME camerounaises ne sont moins rigoureuses, moins sérieuses, qu'en est-il exactement ?**

Concernant ces bâtiments, le Minhdu qui est maitre

*Martin Kemajou, délégué régional du Mindhu, Littoral.*

**Ce projet de construction des logements sociaux a été subdivisé en deux phases : la première ce sont des logements sociaux attribués aux PME nationales, dont certains ont achevés les travaux et sont d'ailleurs déjà mis en la vente, et d'autres traînent encore le pas.**

d'ouvrage, a sollicité l'intervention du ministre des Marchés publics pour résilier ces contrats et les attribués à nouveau pour qu'on continue la construction de ces bâtiments qui sont en arrêt des travaux. Si l'on s'en tient à la procédure, elle voudrait que ce soit l'autorité contractante qui résilie le contrat. Le maitre d'ouvrage exprime la volonté de résiliation mais, c'est l'autorité contractuelle qui procède à la résiliation et à la re-contractualisation. Donc pour le moment, c'est cette procédure qui est en cours pour poursuivre les travaux dans ces bâtiments qui ont l'apparence abandonnés, mais, ils sont justes en arrêt de travaux en attendant la relance de la nouvelle phase.

*Propos recueillis par REB*



12<sup>ème</sup>  
édition

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**YAFE 2017 AU PALAIS DES SPORTS DE YAOUNDÉ**

Sous le Haut Patronage du Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé, YAOUNDE EN FÊTE (YA-FE) se tiendra du 16 décembre 2017 au 02 janvier 2018 au Palais des Sports de Yaoundé pour la première fois.

Ce nouveau site qui accueille la 12<sup>ème</sup> édition de YA-FE est à nouveau au Centre ville. Il est conçu pour accueillir en toute sécurité les exposants et les visiteurs de la grande fête foraine de fin d'année dans la Capitale.

Le visiteur trouvera à YA-FE :

- Un lieu de convivialité et de qualité, où les familles pourront se divertir avec une panoplie de jeux variés dont de nombreux manèges pour des petits et grands (chaises volantes, auto tamponneuses etc.).
- Un grand podium avec des animations diverses : Théâtre, cinéma sur écran géant, les concerts du soir dont 7 avec de grandes vedettes camerounaises.
- De bonnes affaires avec des soldes et plein de surprises proposées par des commerçants de la Capitale et quelques grandes entreprises avec des offres exceptionnelles, ainsi que des artisans réputés du Grand Nord Cameroun.
- La gastronomie camerounaise constituée de saveurs gourmandes à des prix de circonstance ainsi que des produits de grandes brasseries.

Oui, YA-FE c'est la fête :

La fête du commerce de fin d'année ; la fête de la PME, la fête des artisans, la fête en famille avec les manèges et les jeux, la fête des arts de la scène et des grands concerts, la fête de la gastronomie et de la convivialité. Yaoundéens, vous êtes attendus avec le plus grand plaisir.

La Fondation Inter-Progress

**ATTENTION :**  
Les inscriptions sont ouvertes :  
Tél.: +237 669 999 300  
Nouveau siège, route du Mont Fébé, derrière Peace Corps



1<sup>ère</sup> FORMATION CERTIFIANTE  
AU CAMEROUN SUR  
LA COMMUNICATION DE CRISE  
Douala, Février 2018

**La Crise ?  
Même pas peur**

HERKON Credit & Finance  
E-mail: herkoncredit@yaho.com  
Tel: 807 054 514 / 879 803 772

Pour en savoir plus sur le service:  
www.développement.com  
www.communication-herkon.com

**UNITED EXPRESS**  
VIP first class

**Horaires de Départ**

5h:00	14h:00
6h:00	15h:30
7h:00	16h:30
8h:30	17h:30
10h:00	19h:00
11h:30	
12h:30	

**First class VIP Bus Services  
DLA - YDE - DLA**  
*The New Pride of Cameroon*  
Your Safety and Comfort... our Top Priority

**Departure time**

5:00 am	2h:00 pm
6:00 am	3h:30 pm
7:00 am	4h:30 pm
8:30 am	5h:30 pm
10:00 am	7h:00 pm
11:30 am	
12:30 am	



COMMUNICATION

# La Commission Musonge évalue le bilinguisme au Minepat

**La délégation conduite en fin de semaine par Ama Tutu Muna a prescrit l'utilisation des deux langues officielles au personnel de ce ministère.**

Changes à huis clos jeudi 2 novembre 2017 entre le ministre de l'Économie, de la planification et de l'aménagement du territoire (Minepat) et certains membres de la Commission nationale pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme (CNPBM). C'est que la délégation conduite par Ama Tutu Muna est venue évaluer la mise en œuvre des dispositions constitutionnelles relatives à la pratique du bilinguisme dans ce ministère. Car, les membres de cette institution veulent disposer des clichés clairs reflétant la pratique du bilinguisme dans les ministères. Au sortir des travaux, les membres de la

CNPBM ont reconnu les efforts déployés au Minepat. « J'ai été très impressionnée par la volonté du ministre parce qu'il a assisté à tous les échanges. Ceux-ci étaient très fructueux. Il y avait un franc-parler. Le ministre dans certains domaines nous a fait comprendre qu'ils étaient parfois en dessous de la moyenne et qu'ils travaillaient pour améliorer cette situation. Je voudrais dire ici qu'au niveau du service de l'accueil, nous avons été impressionnés par la qualité du service dans le sens du bilinguisme. La séance de travail a été très proactive parce que beaucoup de propositions vont être faites afin de changer cette juxtaposition des deux langues et passer



juste à l'effectivité du bilinguisme », se satisfait Ama Tutu Muna.

La commission Musonge chez le Minepat.

Au Minepat, le secrétaire général, Jean Tchoffo, rassure de ce que les dispositions sont prises pour travailler dans les deux langues. « Nous avons déjà une cellule de traduction. Français-anglais et anglais-français. Parce que le français

et l'anglais sont des langues d'égal valeur selon la constitution. Nous essayons de faire autant que faire se peut les documents dans les deux langues », explique Jean Tchoffo, secrétaire général au Minepat. Avant de poursuivre, « avec les membres de la Commission nationale pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme conduite par madame le ministre Ama Tutu Muna, nous avons autour du ministre échangé sur la nouvelle façon de promouvoir le bilinguisme dans notre pays. Mais surtout le vivre-ensemble. On a essayé de voir au niveau du ministère quelle est la meilleure façon de la faire et quelles sont les structures à améliorer. Et puis de manière générale, quels types de rapport nous devons avoir avec cette Commission pour rester en droite ligne avec les prescriptions du

chef de l'Etat ». Avant le ministère de l'Économie, Ama Tutu Muna s'est rendue au ministère en charge de la défense. Puis au ministère de l'Habitat et du développement urbain. Chez le Mindef, elle a pu constater qu'il y a une avancée. Les différents concours, les communications, les formations sont organisés dans les deux langues. Mais tout ce dispositif reste à parfaire, en élargissant dans les démembrements territoriaux de l'économie. Ama Tutu Muna a rappelé l'objet de cette descente sur le terrain. C'est que par cette approche, la Commission Musonge entend véritablement promouvoir cet outil de cohésion sociale et de renforcement de l'appartenance à une nation une et indivisible.

Christelle Belibi

## MONDIAL RUSSIE 2018

### Trois opportunités pour le match contre la Zambie

Certes les Lions ne seront pas présents au mondial 2018 en Russie, « mais on commence petit à petit à préparer la CAN 2019 », a indiqué Hugo Broos vendredi dernier lors de la présentation de sa liste des 23 joueurs convoqués pour le match Zambie-Cameroun comptant pour la 6e et dernière journée dans le groupe B, des éliminatoires et qualifications de la Coupe du monde Russie 2018. Pour cela, le coach Belge compte sur « quelques joueurs locaux », Frantz Pangop, sociétaire d'Union de Douala, buteur face à l'Algérie et Alphonse Tiencheu, latéral d'Eding Sport, meilleur joueur de la saison sportive 2017.

Le match va jouer samedi prochain en Zambie. « En déplacement, je trouve que ça sera un match difficile », a estimé Hugo Broos. Mais, affirme-t-il, « moi je veux gagner ce match » pour être deuxième dans le groupe. Il serait déçu s'il ne termine pas deuxième parce que « ce n'est pas digne à notre nom. On est champion d'Afrique. C'est déjà assez grave qu'on n'est pas à la coupe du monde. Alors terminer troisième serait honteux ». Dans ce sens, il veut jouer pour l'honneur mais aussi pour tenter de gagner des places au prochain classement FIFA.

Sont convoqués dans la liste des 23 : Gardiens : Ondoa Fabrice ; Goda Jules (AC Ajaccio, France) ; Bokwe Georges (Mjondalen, Norvège). Défenseurs : Ngadeu Ngadjui Michael ; Teikeu Adolphe ; Mabouka Ernest (Maccabi Haïfa, Israël) ; Castelleto Jean Charles (Brest, France) ; Leuko Serge (CD Lugo, Espagne) ; Alphonse Tientcheu (Eding Sport, Cameroun) ; Banana Yaya (Panionios, Grèce) ; Nouhou Tolo (Seattle Sounders, USA). Milieux : Mandjeck Georges (Sparta Prague, République Tchèque) ; Siani Sébastien (KV Oostende, Belgique) ; Franck Zambo Anguissa ; Boumal Petrus (Oural, Russie). Attaquants : Njie Clinton ; Aboubakar Vincent ; Moukandjo Benjamin ; Bassogog Christian ; Nsame Jean Pierre (Young Boys, Suisse) ; Mouri Ngamaleu (Rheinfort, Autriche) ; Fabrice Olinga (Royal Mouscron, Belgique) ; Pangop Frantz (Union de Douala, Cameroun). Sans surprise, Toko Ekambi et Eric Maxim Choupo Moting ont décliné la convocation en raison du climat malsain qu'ils entretiennent avec le coach.

## LITTÉRATURE

# Les recettes vers le chemin du succès

**Au moment où les pensées pessimistes ont tendance à gagner la société, Sylvain Ahanda et Cyrille Ayissi, co-auteurs de « Tout est possible pour toi maintenant » proposent des clés conduisant au sommet de la réussite.**

Comment parvenir à la réussite personnelle et professionnelle ? C'est la principale interrogation au cœur de l'ouvrage de Sylvain Ahanda et Cyrille Ayissi. Intitulé « Tout est possible pour toi maintenant », ces deux auteurs Camerounais, qui ont bénéficié de la préface de Mathias Eric Owona Nguini, ont voulu amener le lecteur à changer d'état d'esprit. « Il s'agit de faire comprendre à la société que tout est possible dans la vie. Nous leur montrons cela à travers une démarche prescrite dans notre ouvrage. Démarche qui tourne autour de cinq clés », a relevé Sylvain Ahanda au cours de la dédicace de l'ouvrage récemment à l'Institut français de Yaoundé (IFC), en présence de



plusieurs visiteurs. « Il est question de donner des recettes au lecteur pour mieux se connaître, de pouvoir se maîtriser, avoir une pensée correcte et posée, une action juste afin qu'il libère son potentiel de manière à obtenir tout ce qu'il désire dans vie », a-t-il indiqué tout en poursuivant que tout individu n'obtiendra toujours que ce qu'il a demandé à vie. Peu importe sa condition actuelle, le plus important, c'est de changer son état d'esprit.

Selon le Pr. Mathias Eric Owona Nguini, cet ouvrage veut conduire le lecteur sur le chemin du succès, conquérir sa liberté et sa souveraineté. « L'ouvrage développe l'éthique du développement personnel. Il fournit un certain nombre de

**Ce sont eux qui peuvent construire au plan collectif un idéal de liberté et souveraineté, a fait savoir le préfacier de « Tout est possible pour toi maintenant ».**

clés pour orienter les personnes vers la manière d'agir de façon à ce que cette action soit l'action la plus confortable pour eux. Les Camerounais veulent conquérir la liberté collective alors qu'ils n'ont pas encore conquis la liberté individuelle. Qui veut gouverner doit d'abord se gouverner lui-même. Si ces clés sont mises en œuvre avec succès, on aura au bout du compte des personnes autonomes. Ce sont eux qui peuvent construire au plan collectif un idéal de liberté et souveraineté », a fait savoir le préfacier de « Tout est possible pour toi maintenant ». Pour l'auteur, les cinq clés qui mènent vers la prospérité sont, c'est de se connaître soi-même, maîtriser son monde intérieur, éduquer sa pensée et de libérer son potentiel et l'action continue. « Si tu as l'impression quelque fois de ne pas avancer, persévère. Trouve un moyen de changer de stratégie. Tu as entre tes mains toutes les clés de ton succès. Nous t'avons montré le chemin, il ne revient qu'à toi seul de le suivre. Personne ne le fera à ta place », concluent-ils. Le livre est publié aux éditions « Vision océan bleu ».

Landry Kamdem, Stg

## COMPÉTITION

L'AIF lance la 7<sup>ème</sup> édition du prix de l'innovation pour l'Afrique

Ce prix annuel récompense les innovations remarquables dans les domaines que sont : l'industrie manufacturière et services, santé et bien-être, agriculture et agro-industrie, environnement, énergie et eau.

La Fondation africaine pour l'innovation (AIF) vient de lancer la 7<sup>ème</sup> édition du prix de l'innovation pour l'Afrique (PIA) sous le thème : « investir dans les écosystèmes d'innovation inclusif ». Ce prix annuel célèbre l'innovation locale sur le continent africain en récompensant les innovations remarquables qui proposent des solutions pratiques, commercialisables et durables aux problèmes africains notamment dans les domaines que sont : l'industrie manufacturière et services, santé et bien-être, agriculture et agro-industrie, environnement, énergie et eau et nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC). Les candidatures au PIA 2018 seront reçues jusqu'au 10 janvier 2018.

Peuvent faire acte de candidature, tous les innovateurs dans les domaines suscités. Comme particularité, cette édition du PIA encourage une plus grande participation des femmes innovatrices qui jouent de plus en plus un rôle clé dans la promotion des économies africaines à travers les affaires et l'entrepreneuriat.

« Nous sommes ravis de lancer le PIA 2018 et sommes convaincus que cette édition sera encore plus grande et meilleure en termes de participation et de qualité des candidatures. Le PIA prend de plus en plus d'ampleur à chaque édition, attirant des innovateurs issus de toutes disciplines et avec des solutions exceptionnelles aux défis africains. Pour cette septième édition, nous espérons également élargir

notre réseau de partenaires, d'innovateurs et autres acteurs de l'innovation pour construire tous ensemble des écosystèmes d'innovation plus solides et plus durables qui propulseront le continent vers l'avant », explique Pauline Mujawamariya Koelbl, directrice du PIA. Par ces propos, elle réaffirme ainsi la mission de l'AIF de catalyseur de l'esprit d'innovation en Afrique. Selon l'AIF, le thème de cette année à savoir : « Investir dans les écosystèmes d'innovation inclusifs » est un appel aux gouvernements africains et aux autres acteurs de l'innovation à investir dans l'établissement de passerelles pour créer des écosystèmes plus inclusifs qui accéléreront et développeront l'innovation africaine à grande échelle et à tous les niveaux de la société. L'objectif étant d'accroître l'accès aux financements et au savoir-faire innovants, de renforcer la collaboration entre les pays africains afin de permettre aux innovateurs locaux d'accéder plus



Gagnants 2017 du PIA.

**Nous sommes ravis de lancer le PIA 2018 et sommes convaincus que cette édition sera encore plus grande et meilleure en termes de participation et de qualité des candidatures.**

rapidement à des marchés à plus forte valeur ajoutée pour leurs solutions. Pour Walter Fust, Président du conseil d'administration de l'AIF, le PIA est une plate-forme pour montrer l'ingéniosité fondamentale qui existe en Afrique. « Chaque année, plusieurs centaines de participants soumettent leurs candidatures, proposant de nouvelles solutions pour surmonter les défis spécifiques à l'Afrique. Cette année, nous voulons générer davantage de synergies panafricaines dans notre réseau de partenaires, créer des opportunités in-

clusives pour les innovateurs locaux et, ensemble, révolutionner les modèles commerciaux, autonomiser les personnes et générer un impact social positif sur l'ensemble du continent », explique Walter Fust. Au cours de l'édition précédente, le PIA selon l'AIF a reçu plus de 2 500 candidatures de tout le continent, avec un nombre record de femmes candidates (482 soit 19%). A ce jour, le PIA affirme avoir attiré plus de 7 500 innovateurs issus de 52 pays.

Hervé Fopa Fogang

## PERFORMANCES

## Un prix pour la meilleure thèse en technologie éducative

Initié par l'université de Mons en Belgique et l'Agence universitaire de la Francophonie, la récompense vise à honorer la mémoire de Louis D'Hainaut et à stimuler la recherche en technologie de l'éducation dans les pays du Sud.

L'université de Mons en Belgique et l'Agence universitaire de la Francophonie viennent de lancer un appel à candidature pour le prix Louis D'Hainaut 2018 de la meilleure thèse de doctorat en technologie éducative. Ce prix qui sera délivré pour la 5<sup>ème</sup> fois en 2018 est réservé à un docteur ressortissant d'un pays du Sud dont la thèse a été soutenue il y a trois ans au plus. En effet, le prix Louis D'Hainaut a une vocation internationale et est ouvert à tout chercheur du Sud ayant obtenu une

thèse de doctorat au sein d'une institution membre du réseau de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) du Nord comme du Sud. Le sujet de cette thèse doit impérativement porter sur l'usage des technologies en éducation, indépendamment de la discipline d'appartenance, et doit constituer un apport à l'évolution des connaissances scientifiques dans le domaine. Pour faire acte de candidature jusqu'au 1<sup>er</sup> février 2018, il faut être ressortissant d'un pays du Sud (même si on réside dans un



Remise du prix Louis D'Hainaut 2017 au Maroc.

**Pour faire acte de candidature jusqu'au 1<sup>er</sup> février 2018, il faut être ressortissant d'un pays du Sud (même si on réside dans un pays du Nord)**

ment décrite, une version électronique de la thèse complète (pdf), et une copie du diplôme sanctionnant l'attribution du titre de docteur, suite à la soutenance de la thèse. A l'issue de l'étude de tous les dossiers, le lauréat aura une récompense de deux ordres. Une somme de 25 000 euros, versée par le Fonds Louis D'Hainaut créé à l'université de Mons et la prise en charge par l'AUF d'un voyage et d'un séjour de 5 jours au moment de la remise du prix. Ce prix est

décerné à l'occasion d'une manifestation scientifique internationale durant laquelle le lauréat sera honoré.

Le prix Louis D'Hainaut de la meilleure thèse de doctorat en technologie éducative est une initiative qui a pour objet à la fois d'honorer la mémoire du professeur Louis D'Hainaut et de stimuler la recherche en technologie de l'éducation dans les pays du Sud. Le professeur Louis D'Hainaut en effet a consacré sa carrière à diffuser dans le monde francophone les concepts et les méthodologies de la recherche en technologie éducative. Il a en outre été un acteur important sur la scène internationale en matière d'appui éducatif aux pays en développement et, a participé, à ce titre, à de nombreuses initiatives en vue d'améliorer l'éducation en Afrique.

Hervé Fopa Fogang



Bureau international du Travail



## Forum du GICAM sur l'entreprenariat féminin

Appui  
aux projets

Réseautage

Témoignages

Foire-exposition

Du **20 au 22 novembre 2017**  
Siège du GICAM, Douala

**Contacts** : Tél. : 233 42 31 41 • 233 42 64 99 / Fax : 233 43 38 80  
E-mail : [gicam@legicam.cm](mailto:gicam@legicam.cm) • [www.legicam.cm](http://www.legicam.cm)

# Se démarquer

Service

Precious  
Illimix

#140\*111#

- Appels illimités vers tous les numéros **Orange** pendant **3 jours**
- **Internet** et **appels** tous réseaux offerts

orange™